

Processus pour les équivalences de professeur de sport suisse ou de scientifique des mouvements et du sport

Les personnes qui ont terminé leurs études sportives (minimum Bachelor) en Suisse et qui sont engagés dans un club suisse peuvent soumettre leurs diplômes pour un examen d'équivalence.

Dans un souci de simplification, nous parlons ici de professeurs de sport, ce qui comprend aussi les enseignants de sport, les scientifiques des mouvements et du sport.

La procédure ci-dessous s'applique aux cas suivants:

- a) Le professeur de sport ne dispose pas de reconnaissance de moniteur J+S → voir procédure décrite ci-dessous.
- b) Le professeur de sport dispose d'une reconnaissance de moniteur J+S-sport scolaire, mais d'aucune reconnaissance de moniteur, il est cependant engagé dans un club ou une école comme moniteur de natation.
 - Le coach J+S peut soumettre une demande de reconnaissance J+S en natation (lien J+S: [ici](#)) si le professeur dispose d'un brevet SSS Plus Pool valide et peut apporter une preuve d'activité en natation. Le professeur de sport soumet ensuite ses documents pour l'examen d'équivalence selon la procédure décrite ci-dessous.
- c) Le professeur de sport dispose d'une reconnaissance de moniteur J+S-sport scolaire, mais pas d'une reconnaissance de moniteur de natation et n'exerce aucune activité en tant que moniteur de natation.
 - Dans ce cas, la Fédération (coach de Fédération) peut assumer le rôle de coach de club et peut demander la reconnaissance en natation, à condition que le professeur dispose d'un brevet SSS Plus Pool valide et qu'il puisse apporter une preuve de ses activités en natation. Le professeur de sport soumet ensuite ses documents pour l'examen d'équivalence selon la procédure décrite ci-dessous.
- d) Le professeur de sport est titulaire d'une reconnaissance J+S de natation et souhaite obtenir une classification supérieure en natation.
 - Voir la procédure
 - Preuve d'une formation spécifique à la discipline (y font partie: sujet de pratique dans la discipline, psychologie du sport, physiologie du sport, méthodologie/didactique, etc.). Les documents doivent fournir des informations sur le contenu et la durée de la formation et les performances du candidat. Les notes finales ou les notes d'examen doivent également être jointes. Swiss Swimming et J+S peuvent renoncer à certains modules ou niveaux de formation en raison des semestres de natation effectués et des notes obtenues.
 - Classification jusqu'à la formation continue 2 effectuée possible.
 - Voir point 5 de la procédure décrite ci-dessous

La **procédure** ressemble généralement à ceci:

1. Le professeur de sport soumet le **dossier complet** à la cheffe de formation de Swiss Swimming. Le dossier (en allemand, français ou italien) contient:
 - a. **Demande/lettre pour l'examen d'équivalence** avec demande d'entraîneur ou de professeur des sports aquatiques
 - b. **Curriculum Vitae** du candidat (incl. les références) incl. certificats de travail comme professeur de sport ou entraîneur
 - c. **Copie des diplômes**
 - d. **Preuve d'au moins 100 heures de formation spécifique à la natation** (y compris sujet de pratique dans la discipline, psychologie du sport, physiologie du sport, méthodologie/didactique, etc.). Les documents doivent fournir des informations sur le contenu et la durée de la formation (heures par modules) ainsi que sur les prestations du candidat (aperçu des prestations). Les notes finales ou les notes d'examen doivent également être jointes.
 - e. **Preuve d'au moins 1 an d'expérience pratique** (certificat de travail/lettre avec signature de l'école de natation/de la direction du club/de l'école) ainsi que
 - f. **Preuve de pratique** (modèle XL sur le site web),
 - g. **Copie du certificat SSS Plus Pool valide**
2. Swiss Swimming vérifie si le dossier est complet et en informe le candidat.
 - a. Incomplet: **Les dossiers incomplets sont rejetés.**
 - b. Complet: Inscription au cours d'introduction de moniteur J+S pour les professeurs de sport (s'il n'existe pas encore de reconnaissance de moniteur J+S (cas a)) et/ou examen d'équivalence et classification.

Swiss Swimming facture une taxe de CHF 150.00 pour le traitement du dossier soumis (voir le tableau des taxes à la fin du document).

3. Participation complète et réussite du cours d'introduction de moniteurs J+S pour les professeurs de sport (s'il n'existe pas encore de reconnaissance de moniteur J+S (voir cas a ci-dessus) ou classification directe (voir point 4).
4. J+S et Swiss Swimming travaillent en étroite collaboration pour l'acquisition de la reconnaissance d'entraîneur ou de professeur de sport. La procédure de classification est la suivante:
 - Classement J+S et Swiss Swimming par la cheffe formation en accord avec J+S (**classification jusqu' à max. formation continue 2 réussie, resp. entraîneur A/professeur des sports aquatiques A**).

Des conditions supplémentaires peuvent être prévues pour l'obtention de la reconnaissance d'entraîneur ou de professeur des sports aquatiques. Swiss Swimming facture CHF 100.00 (voir tableau des taxes en fin de document) pour la délivrance du brevet.

5. Pour le complément de sport de performance, on vérifie si une formation d'entraîneur spécifique est acquise. La suite de la procédure est examinée individuellement.

Formations continues:

Formation d'entraîneur professionnel (FEP), resp. formation d'entraîneur diplômé (FED):

Les professeurs de sport qui ont déjà acquis le supplément pour le sport de performance peuvent s'inscrire à la passerelle pour obtenir la reconnaissance d'entraîneur professionnel (exigences: supplément de moniteur J+S pour le sport de performance, dossier d'évaluation, degré de bachelor, 800h d'expérience pratique), resp. la reconnaissance du diplôme d'entraîneur (exigences: FEP, degré de Master, 1600h d'expérience pratique). Pour ce faire, des conditions et exigences particulières s'appliquent aux documents à soumettre, qui peuvent être consultés sur le site web de la formation des entraîneurs en Suisse (voir: [Formation des entraîneurs Suisse Passerelle](#)). L'inscription, via le formulaire de demande et tous les documents requis doivent être soumis via Swiss Swimming.

Professeur des sports aquatiques avec brevet fédéral (sportartenlehrer. ch):

Après le moniteur/professeur de natation A: professeurs de natation avec certificat fédéral (sporartenlehrer. ch). Plus d'informations [ici](#). Les étudiants de sport titulaires d'un bachelor ou d'un Master peuvent passer un examen professionnel allégé. De plus amples informations sur [sportartenlehrer. ch](#), voir les instructions relatives au règlement d'examen pour les professeurs de sport avec brevet fédéral. La demande doit être soumise avec tous les documents requis via Swiss Swimming.

Tableau des frais (TVA comprise):

Examen du dossier	150.00 CHF
Livraison du brevet	100.00 CHF

Dossier à soumettre à:

Swiss Swimming
Maison du Sport
Cheffe formation
Talgut-Zentrum 27
3063 Ittigen

Janvier 2018
Nadine Grandjean, cheffe formation Swiss Swimming